

# JOURNAL

DE

# FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU JEUDI, 30 MARS 1797.

*Suite de Paris, du 21 Mars.*

Toute l'attention publique est dans ce moment partagée entre la tenue des assemblées primaires, et celle du conseil militaire. Ce qui s'est passé dans la dernière séance de ce conseil, doit faire craindre que l'issue de la procédure ne soit funeste aux prévenus, surtout si l'on réfléchit à la décision tranchante du ministre de la justice, qui dans la lettre au président s'exprime ainsi : *Vous avez dû juger sans desespérer, si vos facultés physiques ne vous l'ont pas permis, vous avez à vous reprocher une lenteur coupable. Les jugemens militaires doivent être prompts, & ceux qu'ils frappent doivent être exécutés sur l'heure, à l'instant, sur-le-champ,.....*

Nous avons dit que les prévenus avoient protesté. Voici ce que M. de la Villeurnois a ajouté à la protestation: „Je fais que ma mort est résolue. La sacrifice de ma vie est fait. Je ne cherche point, par de vains détours, à la prolonger; mais je suis père de famille. J'ai été magistrat intègre, pendant 29 ans. Je laisserai à mes enfans un nom sans tache. Je veux leur laisser aussi l'exemple d'une mort courageuse; car je croirois faire ici un acte de faiblesse, si je répondois à un tribunal qui n'est à notre égard qu'une commission illégale et inconstitutionnelle, pour les membres duquel je répète que je suis rempli de la plus entière vénération, mais auxquels je ne puis voir sans frémir, qu'un ministre ose écrire avec le ton d'une autorité aussi absolue. Pendant tout le temps que j'ai été membre du conseil du roi, j'ai vu proposer des actes de rigueur, mais je n'en ai point vu qui approchât de la barbarie qui respire dans cette lettre. Elle est atroce. Le ministre a soif de notre sang; qu'il le boive: je lui offre le mien.

Avant-hier, le conseil des 500 s'est occupé de cette affaire, d'après une pétition qui lui avoit été présentée par les défenseurs officieux: ceux-ci invoquent la constitution et les loix; ils exposent qu'ils ont formé une demande contre la compétence du tribunal, qui a déclaré qu'il n'y seroit statué qu'après le jugement du fond; mais cette réponse est illusoire, puisque le jugement devra être exécuté le même jour où il sera rendu, et que conséquemment le recours en cassation devient nul.

Quelques membres demandoient l'ordre du jour sur cette pétition. Mais Parifot et Dumolard s'y sont fortement opposés. „Il seroit absurde, dit le premier, qu'on pût prononcer sur le fond d'une affaire avant que la forme dans laquelle on devra prononcer soit déterminée; il s'enfuivroit qu'on jugeroit avant de savoir si on a le droit de juger. — Si un représentant du peuple, dit Dumolard, arrêté en congé, étoit traduit devant une commission militaire, il diroit: je ne puis être jugé que par la haute-cour de justice; on remettrait à prononcer sur cet incident jusqu'au jugement; mais ce jugement devant être exécuté dans le jour, le représentant seroit fusillé avant qu'il fût décidé s'il pouvoit être jugé.

Lecoite étoit d'avis que le conseil ne devoit pas s'immiscer dans les affaires judiciaires. (*Qui donc?..... le ministre de la justice?... s'écrient quelques membres*). Cependant comme la chose lui paroît digne de toute l'attention du corps législatif, il demande qu'il soit nommé une commission chargée de faire un rapport sur la question de savoir: *si un conseil militaire, lorsque sa compétence est contestée, peut faire exécuter son jugement avant le prononcé du tribunal de cassation.* Cette proposition a été adoptée.

Le rapport a été fait par Savari dans la séance d'hier. Après un long discours, l'orateur a proposé de passer à l'ordre du jour motivé sur les loix existantes. Quelques membres demandoient d'aller aux voix; cependant le conseil a jugé à propos de prononcer l'imprefion et l'ajournement.

—La rentrée de quelques constitutionnels de 91, et l'espèce d'accueil qui leur a été fait, ont paru à bien des personnes une énigme, difficile à expliquer. Ce qui paroît le plus vraisemblable, c'est que le gouvernement n'a eu d'autre idée que de s'attacher des hommes dont le genre d'esprit pouvoit lui être utile, convaincu qu'ils échangeroient aisément leur ancien système contre le nouveau, puisqu'ils y trouveroient leur intérêt.... Un journal jacobin (*le Journal des Hommes Libres*) appelle ce rapprochement, la *séparation des Royalistes de 91 & de 89*. Voici ce qu'il dit à ce sujet:

Les constitutionnels de 91, qui ont vu les circonstances favorables pour reparoître sur la scène & rappeler au public des noms peut être déjà oubliés, ont au moins servi à faire prononcer les journaux & à distinguer les royalistes purs des royalistes métr. Tous ceux qui ont sifflé les ci-devant républicains des Necker & de son éternelle & illisible famille, tous ceux qui ont éraflé ce charlatan politique & les vertus, que lui seul vante, sous le poids de la révolution, qu'il déteste, & dont pourtant il a été une des chevilles ouvrières, sont les royalistes purs & francs du collier. Ce sont principalement le *Véridique*, le *Journal Général*, le *Tableau de Paris*, la *Quotidienne*, l'*Abbréviateur*, & un peu de *Censeur*.... Les autres, tels que l'*Historien*, le *Nouvelles Politiques*, & un peu le *Messager*, ont vanté Necker & compagnie, les Lameth & leur suite. C'est à eux que se réunissent tous les royalistes patiens qui attendent tout du tems, qui suivent les instructions de la Vauguyon, qui s'emparent des places, & ces trompettes de la renommée qui font la guerre d'opinion, qui tuent la république en avilissant continuellement les républicains. Ce parti est le plus dangereux, l'autre est le plus estimable. Celui-ci se prononce & n'inquiéteroit pas un gouvernement à la fois juste & ferme, qui auroit des loix & les feroit exécuter. L'autre se cache sous tous les masques; vante la constitution à laquelle pourtant il trouve quelque défaut; mais il est si aisé de la réviser. Il la soutiendra encore deux ans, s'il le faut, jusqu'à ce qu'il ait mis sous sa main toutes les fonctions publiques; il est mielleux & doux, il parle du respect pour les loix (savoir lesquelles), il en vante la nécessité, il surprend la confiance, il endort. Il est aisé de sentir, jusqu'à présent, que ces endormeurs avoient élevé de fortes vapeurs dans le Luxembourg; on croit remarquer une agitation, que quelques-uns prennent pour un symptôme de réveil; cela est douteux encore. Au reste, le zèle est grand, singulier & inattendu événement.... N.B. Les deux partis se sont réunis pour porter aux nues un ouvrage de Lalli Tolental sur la rentrée des émigrés; cela ne prouve rien autre chose, sinon qu'on fait souvent d'une pierre deux coups.

On a volé, une de ces dernières nuits, tous les réverbères de la rue de la Rochefaucault. Voler des réverbères allumés! n'est-ce pas une chose plaisante? On ne dira certainement pas que Messieurs les filoux de Paris furent la lumière, & qu'ils craignent de se brûler à la chandelle.... Si cela continue, on volera la galerie du Louvre & le dôme

des Invalides. Pourquoi pas? Nous avons bien vu des gens voler le Panthéon.

De Vienne, le 22 Mars.

Il est maintenant certain que S. A. R. l'Archiduc Joseph se rendra dans peu à l'armée du Rhin, et en prendra le commandement.

L'on apprend que S. A. R. l'Archiduc Charles a éprouvé un accident dans une reconnoissance; son cheval s'est cassé la jambe et le prince a reçu une légère contusion. S. A. R. se fait chérir de plus en plus des troupes par la bonté et sa bienfaisance.

Il y aura, le mois prochain, un nouveau recrutement dans nos provinces. Cependant au milieu des préparatifs de guerre, Sa Majesté Impériale, qui n'a rien tant à cœur que de procurer une paix convenable à ses fidèles sujets, ne néglige aucun des moyens qui peuvent faire atteindre cet heureux but. Notre cabinet travaille dans ce moment à cet objet avec plus d'activité que jamais.

M. le comte de Colloredo, commandant général en Syrie, passe dans la même qualité en Croatie, où il remplace M. le comte de Kaunitz qui a obtenu le commandement de la Gallicie Occidentale. M. le général d'artillerie prince de Wurtemberg a été nommé à celui de la Syrie.

Extrait d'une lettre de Bruxelles, du 22 Mars.

Nos assemblées primaires ne se sont occupées jusqu'à ce moment que de la formation des bureaux. Les huit sections de Bruxelles n'ont été réunies en cinq assemblées, que parce que le nombre des citoyens inscrits sur le registre civique étoit trop peu considérable pour qu'il pût y avoir une assemblée primaire par chaque section. En effet, sur 10 mille citoyens qui ont le droit de voter, 2800 seulement se sont décidés à prendre part à ces élections; encore parmi ce nombre, se trouve-t-il un quart de françois qui résident dans cette ville depuis plus d'une année.

L'on a déjà connoissance du résultat des premières opérations. La section VII a nommé pour son président le citoyen Gerardin, homme de loi; pour son secrétaire, le citoyen Duplessis, instituteur; et pour scrutateurs, les citoyens Ferry, d'Aubremé, van Boeckhout, employés dans l'administration. — La section VIII a nommé, dans le même ordre que ci-dessus, le citoyen d'Outerpont, homme de loi; Frédéric Romberg, négociant; J. J. Chapel, ancien président de l'administration centrale; Dehalsère, homme de loi, et Stronval, banquier. — Les sections I et VI ont nommé le citoyen Bonaventure, président du tribunal criminel de la Dyle; Poringo, juge du tribunal civil; Lambrechts, commissaire du directoire exécutif; C. Torfs, secrétaire de l'administration municipale; et Decoq, juge du tribunal civil. — On ignore encore le dépouillement du scrutin des autres sections; dans celles IV et V, la pluralité

des suffrages s'est réunie sur le citoyen Mosselmann, ancien secrétaire du conseil du Brabant. — Le canton d'Anderlecht, réuni en assemblée primaire, a formé ainsi son bureau: *Président*: Deblock, agent municipal du canton; *secrétaire*: Spinnael, commissaire du directoire exécutif. *Scrutateurs*: Herinx, président du canton; E. Mosselmann, ancien maire de Bruxelles; van de Walle, secrétaire du canton.

On remarque que la plupart des membres de la convention désignés par le ministre Cochon (voyez notre dernier No.) sont précisément ceux qui ont contribué de toutes leurs forces à faire décréter la réunion de la Belgique à la France. Cependant l'on a lieu d'espérer que les Belges auront le bon esprit de choisir leurs mandataires, leurs juges et leurs magistrats, parmi leurs concitoyens. On fait circuler des listes de candidats, qui doivent fixer les regards. On y remarque des personnes distinguées de l'ancien régime, qui précédemment s'étoient conciliés l'estime et la confiance générale. Il est certain que toutes les autorités constituées seront entièrement renouvelées; mais les membres seront rééligibles. Les honnêtes gens se flattent que ces tyrans subalternes qui se sont constamment fait un plaisir de vexer les administrés, rentreront dans la fange dont ils n'auroient jamais dû sortir.

Nous avons encore vu défilér, depuis quelques jours, plusieurs bataillons d'infanterie, & quelques régimens de cavalerie, avec beaucoup d'artillerie de guerre, qui se rendent sur le Rhin; une partie de ces troupes vient de la Hollande & des places frontières de la France. Il est en outre question d'envoyer aux armées tout ce qui reste de troupes dans la Belgique, & de les faire remplacer par des régimens hollandais qui seroient chargés de la police du pays. — Tout l'état-major de l'armée de Sambre & Meuse se trouvant réorganisé sur un nouveau pied, & une réforme considérable s'y étant effectuée, un grand nombre de généraux sont remis à la pension, entre autres le général de brigade Jardon, ci devant boulanger d'un village du pays de Liège.

Depuis six mois, deux vicilles religieuses de Louvain, accusées de conspiration, gémissent dans les prisons de Bruxelles. Elles ont été enfin traduites le 19, devant le tribunal criminel. & après une procédure de deux jours, elles ont été acquittées ainsi que trois autres personnes accusées de complicité.

*Lettre d'Halberstadt, du 20 Mars.*

M. l'abbé Edgeworth, qui accompagna Louis XVI au lieu de son martyre, et si connu par ce mot sublime, *filz de St. Louis, monté au ciel*, est arrivé le 17 de ce mois, à l'endroit qui habite Louis XVIII. Le lendemain, il en fit donner avis au Roi, en lui demandant ses ordres. Le Roi l'envoya chercher sur-le-champ par M. le Duc de Villequier, son premier gentilhomme; il le reçut dans sa modeste habitation, en présence de Mgr. le Duc de Berry et

des personnes qui l'entourent, avec la distinction qui étoit due à son courage et à ses vertus. Il lui dit, en l'embrassant: *mon respect vous étoit acquis depuis longtems; aujourd'hui, c'est mon amié que je vous offre*: puis il le conduisit dans son cabinet où ce digne ecclésiastique, en lui rappelant des souvenirs bien douloureux, lui donna sans doute des détails bien intéressants.

*De Cologne, le 22 Mars.*

L'armée de Sambre et Meuse a commencé à se mettre en mouvement. Hier, la 108<sup>ème</sup>. demi-brigade de la division de Championnet, arriva ici; elle sera bientôt suivie de la division entière, qui doit former la gauche de l'armée, tandis que deux divisions de l'armée du Nord, commandées par le général Macdonald, iront sur le Hundsruock. Ce ne sera qu'après que la nouvelle organisation sera achevée, que le général en chef développera le grand plan qu'il est chargé d'exécuter. On prétend qu'une des premières opérations sera le siège d'Ehrenbreitstein. Les renforts qui viennent grossir les armées françoises sont en pleine marche.

*De Crevelt, le 17 Mars.*

Le général françois Klein est attendu ici d'un moment à l'autre. Il paroît qu'il va y avoir une dislocation absolue parmi les troupes françoises: outre les marches et contremarches qui ont lieu sur d'autres points, les troupes qui étoient ici ont reçu ordre de se mettre en mouvement, et elles seront remplacées, dit-on, par une partie de la division du général Dujardin qui est à Dusseldorf, et qui doit passer en entier sur la rive gauche.

*Du Bas-Rhin, le 22 Mars.*

Le quartier-général de M. le général de Krai est toujours à Bendorff. Celui de M. le général de Werneck sera transféré, dit-on, incessamment de Hombourg à Weilbourg. Les retranchemens qu'on a élevés dans les environs de la Lahn, sont entièrement achevés. Il paroît que les troupes Impériales se mettront dans peu en mouvement, et qu'il sera formé plusieurs camps.

Suivant les lettres de Coblence, la division du général Championnet descend le Rhin pour se porter sur Dusseldorf. La troupe avoit d'abord refusé, et même il y a eu à ce sujet quelques désordres, entre autres à Neuendoiff. La division de Grenier, qui étoit jusqu'ici sur le Hundsruock, doit venir remplacer dans les environs de Coblence, celle de Championnet, jusqu'à ce que la division de Lefebvre vienne la remplacer à son tour. La communication d'une rive à

l'autre, devant Coblenze, ne sera permise désormais qu'à des jours fixes tels que les Lundi et Mardi. Quant au passage pour les denrées et les marchandises, il est défendu de la manière la plus stricte.

*De Manheim, le 29 Mars.*

L'on apprend de Worms qu'un grand nombre de troupes françoises se sont portées des environs de Deux-Ponts, par Kusel et Birkenfeld, sur la Moselle.

*Des Bords du Mein, le 29 Mars.*

Les nouvelles de l'Italie sont d'une nature peu favorable. Les françois s'étant portés en forces contre le corps de troupes qui défendoit l'entrée du Tyrol du côté de Trente, l'ont contraint à se retirer, et ont pénétré jusqu'à Botzen. Cet événement, joint à l'échec éprouvé par le petit corps aux ordres de M. de Lusignan, a mis la grande armée du Frioul dans le cas de faire un mouvement rétrograde, afin de ne point laisser son flanc droit à découvert; mais l'on fait que ce mouvement a été volontaire et uniquement dicté par la prudence; et quoique les françois se soient avancés aussitôt après, il n'y a eu que de légers engagements d'avant-postes. L'on est donc fondé à espérer que les choses ne tarderont pas à prendre un meilleur aspect, et que du moment où tous les renforts auront joint, S. A. R. l'Archiduc Charles attaquera vigoureusement l'ennemi et le repoussera d'autant plus facilement, que ce dernier se trouvera dans un pays découvert, et où les autrichiens pourront manœuvrer et faire agir leur cavalerie. Si l'on se rappelle ce qui s'est passé l'année dernière en Allemagne, on n'aura pas de peine à croire à la possibilité d'un succès semblable.

Voici les détails contenus dans la gazette d'Augsbourg du 27.

*De Boizen, le 21 Mars.* — Hier au soir, on reçut la nouvelle que l'ennemi avoit fait une vive attaque sur trois points. Celle qu'il effectua sur le centre près de Salurn, ainsi qu'à l'aile droite près d'Einsberg, ne lui réussit point; il fut repoussé avec perte; mais à l'aile gauche dans la vallée de Flimes, où il avoit porté la majeure partie de ses forces, il obtint un avantage complet. Une grande partie des corps

d'arquebusiers ont été dispersés, et un grand nombre faits prisonniers. Dès qu'on fut informé ici de cet événement, on fit occuper par un bataillon de Keuhl les retranchemens situés en avant de la ville, ainsi que toutes les hauteurs.

Ce matin, on a reçu l'avis affligeant, que Saturn avoit été abandonné, et que notre corps d'armée s'étoit retiré jusqu'à Neumark, pour n'être pas coupé.

*Du 22 Mars.* — Le quartier-général est aujourd'hui ici; mais l'armée ne s'arrêtera point dans nos environs, et déjà l'on a enlevé l'artillerie des retranchemens, qui sont à peu près abandonnés. C'est, dit-on, près de Brixen que les troupes prendront une nouvelle position. L'on croit que les ennemis arriveront ici demain.

*D'Ispruck le 22 Mars.* — L'action qui a eu lieu près de Belluno sur la Piave, n'a eu jusqu'à ce moment aucun suite. Le corps françois qui attaqua de ce côté, étoit fort de 14 mille hommes, tandis que M. le général de Lusignan n'en avoit que 2000. Ce brave général se défendit avec la plus grande valeur; il fit sa retraite, toujours en combattant, depuis Feltré jusqu'à Belluno; mais à la fin il dût céder à la supériorité du nombre; il fut fait prisonnier avec un autre général et quelques cents hommes; le reste de son corps parvint à gagner la maison de péage d'Ampezzo, et y prit poste. L'ennemi ne jugea pas à propos de s'avancer davantage, et il se retira; sa perte doit avoir été considérable.

Les nouvelles arrivées hier par une estafette sont bien affligeantes. Le 20, les françois attaquèrent notre armée de trois côtés: au centre près de Salurn, à l'aile droite près de Teutschmetz, & à l'aile gauche près du Mont Corona. Le combat dura pendant toute la journée. Vers le soir, l'ennemi étoit repoussé sur tous les points, lorsque tout à coup il fit une nouvelle attaque avec des troupes fraîches sur notre aile gauche, & il parvint à la forcer & à s'emparer de notre position du Mont Corona; la perte fut assez considérable des deux côtés dans cette occasion; & nous avons à regretter maint brave Tyrolien. Le général commandant se vit contraint par-là de se retirer jusqu'à Neumarkt, mais il ne peut tenir dans cet endroit. D'un autre côté, l'on apprend que les françois, après avoir passé la Piave, ont aussi forcé le passage du Tagliamento; que par suite, S. A. R. l'Archiduc Charles a jugé convenable de quitter Udine le 18 de ce mois, pour couvrir Gorice & Trieste.

\* \* \* Aujourd'hui 30 Mars, à 9 heures du matin, on vendra publiquement à l'enchère, dans la salle du Braunsfels sur le Liebfrauenberg, une quantité considérable de linons de soie, brodé en or & soie, & de mouffelines pour robes dans le goût le plus nouveau, ainsi que d'autres avec des bordures de couleur imprimées & brodées; des mouchoirs de col & tabliers de linon brodés; des chals de soie & de mouffeline, idem de Turquie imprimés; des bas de soie, vestes de Mouffeline brodées, mouffelines fine & des Indes, mouffeline imprimées, linon, baptiste, dentelles noires &c.

\* \* \* Il sera vendu samedi 1<sup>er</sup> Avril, au plus offrant & dernier enchérisseur, 4 chevaux appartenans à feu M. le baron de Hohlshminz, Lieu. Colonel au Régiment de Rohan. La vente se fera à 10 heures du matin, à l'auberge du Weidenhoff.